



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15097</b>	<b>De M. Joël Giraud ( Renaissance - Hautes-Alpes )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation et jeunesse
<b>Rubrique</b> >enseignement secondaire	<b>Tête d'analyse</b> >Place de l'allemand dans l'enseignement	<b>Analyse</b> > Place de l'allemand dans l'enseignement.
Question publiée au JO le : <b>13/02/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la place de l'enseignement de l'allemand dans l'éducation nationale. Le 4 décembre 2023, Gabriel Attal, alors ministre de l'éducation nationale, s'était exprimé à Bonn devant les députés de l'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA) dont M. le député fait partie et avait pris des engagements en faveur de l'allemand. Cependant, on peut constater des chiffres inquiétants pour la pérennité de son enseignement en France : baisse du nombre d'élèves (-75 % d'élèves apprenant l'allemand en LV1 en trente ans) et du nombre d'enseignants (-50 % de professeurs d'allemand en quinze ans). Cette diminution des effectifs s'accompagne d'un appauvrissement linguistique et culturel, à rebours de l'ambition portée par le traité de l'Elysée et par les stratégies nationales en faveur de l'apprentissage de la langue du pays partenaire (signées en novembre 2022). Ainsi, il souhaite savoir quelles mesures elle entend mettre en place afin de favoriser l'enseignement et l'apprentissage de l'allemand en France.